

ÉLECTION DE VOTRE MAIRE, LES 23 ET 30 MARS 2014

# ENSEMBLE, CONSTRUISONS L'AVENIR



© Delaporte/Andia

ARQUEBUSE • BRAZZA • CENTRE-VILLE • JONCHES • LABORDE • LA NOUE • LES BOUSSICATS • LES BRICHÈRES  
LES CHESNEZ • LES CLAIRIONS • LES CONCHES • LES MIGRAINES • LES PIEDALLOUES • LES ROSOIRS  
SAINT-AMÂTRE • SAINTE-GENEVIÈVE • SAINT-GERVAIS • SAINT-JULIEN • SAINT-SIMÉON • RIVE DROITE • VAUX



# Madame, Monsieur,

Je suis, aujourd'hui, votre député.

À l'Assemblée nationale, je fais entendre votre voix, comme je m'y suis engagé lorsque j'ai été élu.

Je combats les mesures dangereuses prises par le gouvernement socialiste de M. François Hollande, qui affaiblissent la France et les Français.

Je défends tous ceux qui veulent travailler, qui sont trop souvent découragés par un système d'assistantat à bout de souffle.

Je défends les salariés, les ouvriers, les employés, qui subissent une baisse de pouvoir d'achat avec la fin des heures supplémentaires défiscalisées.

Je défends les classes moyennes, qui paient une explosion des impôts et des taxes.

Je défends les retraités, qui subissent des prélèvements toujours plus élevés sur leurs pensions.

Je défends les entrepreneurs, les artisans, les commerçants, les professions libérales, qui font face à des réglementations et des charges toujours plus lourdes.

Je défends les agents des services publics, comme à l'hôpital, dans les collectivités locales ou les préfectures, qui subissent le double langage du gouvernement, multipliant les postes dans certains secteurs et bloquant toute progression de carrière ailleurs.

Je défends les victimes des cambriolages et des agressions. Je soutiens les policiers et les gendarmes. Je dénonce le laxisme de la ministre de la justice, qui cherche toujours à excuser les délinquants.

Je défends les familles, qui sont injustement mises en cause alors qu'elles restent un repère essentiel pour notre nation.

Je défends les jeunes, qui veulent une formation, un travail, un avenir.

**Je vous appelle à soutenir mon combat pour la France et pour Auxerre.**

**Car nous subissons partout en France comme ici à Auxerre, depuis trop longtemps, les effets d'une politique socialiste qui nous conduit droit dans le mur.**



**Parce que je suis Auxerrois, parce que j'aime Auxerre, je refuse le déclin de notre ville, qui a perdu 2 500 habitants en quelques années.**

Auxerre ne peut pas accepter son appauvrissement.

Auxerre ne peut pas continuer à s'enfoncer dans un lent déclin industriel, commercial et même culturel.

Auxerre ne peut pas se résigner au départ massif des jeunes, qui quittent notre ville faute de perspectives d'avenir.

**Auxerre doit sortir de la routine et doit savoir, à nouveau, utiliser ses atouts.**

Parce que j'aime Auxerre, je veux redonner à notre ville, comme député-maire, une vraie ambition collective – celle des « novateurs raisonnables » qu'évoquait hier Paul Bert et qui rassemblera demain, à nouveau, une large majorité des Auxerrois.

Je ne vous propose pas un catalogue de promesses impossibles à financer et qui seraient oubliées après l'élection.

Contrairement au maire sortant qui a augmenté les impôts municipaux et la dette de la ville, je gérerai les finances sérieusement : nous devons faire mieux avec moins d'argent.

Mon seul engagement, c'est de travailler, avec ardeur, avec sérieux, avec audace, pour préparer l'avenir d'Auxerre !

Auxerre doit et peut redevenir une ville entreprenante, une ville rayonnante, une ville qui aime créer, une ville qui aime bouger, une ville qui aime accueillir de nouveaux talents, de nouvelles énergies, de nouvelles compétences.

**Ma responsabilité, c'est de rendre leur fierté aux Auxerrois.**

**Comme capitaine d'une nouvelle équipe auxerroise, je fédère des personnes compétentes, venant de tous les milieux sociaux, représentant tous les quartiers, unissant les générations, additionnant les expériences. Dans tous les quartiers, nous sommes prêts à agir pour l'avenir de notre ville.**

**Le 23 mars, dès le premier tour, aidez-moi à vous défendre.**

**Aidez-moi à tirer Auxerre vers le haut.**

**Aidez-moi à écrire une nouvelle page de l'histoire d'Auxerre.**

Allez Auxerre !  
/ Guillaume Lamié



# 1 GÉRER LES FINANCES

La situation financière réelle de la ville, aujourd'hui, est très incertaine : comme s'il voulait cacher quelque chose, le maire sortant a choisi de ne pas faire voter le budget 2014 par le conseil municipal, contrairement à tous les usages républicains.

Nous sommes très préoccupés par la situation financière de la ville après les mandats du maire socialiste sortant :

- l'encours de la dette est passé de moins de 42 millions d'euros à près de 57 millions d'euros en dix ans,
- la dette par habitant (1 465 €) est supérieure de 40% à celle des villes de même taille (1 066 €),
- le temps nécessaire pour rembourser la dette (capacité de désendettement) a presque doublé, pour atteindre près de 8 années,
- **la Chambre régionale des comptes a sonné l'alerte : «la dette auxerroise demeure particulièrement élevée puisqu'elle reste très supérieure aux valeurs moyennes observées pour les communes de la même importance démographique.»** (rapport de janvier 2013),
- les charges courantes de la ville n'ont cessé d'augmenter,
- les grands travaux réalisés ont coûté beaucoup plus cher que ce qui était prévu (par exemple, les quais de l'Yonne ont coûté 6,3 millions d'euros),
- les impôts municipaux ont fortement augmenté. Par exemple, un ménage de la classe moyenne, habitant un pavillon de 80 mètres carrés, a subi une hausse de la taxe foncière municipale de +35% et de la taxe d'habitation de +25% entre 2001 et 2013,
- le gouvernement socialiste diminue les dotations versées à Auxerre (perte d'environ 500 000 € par an) et impose une réforme des rythmes scolaires très coûteuse (environ 600 000 € par an).

L'augmentation continue des dépenses, le matraquage fiscal et la hausse de la dette municipale, ça suffit !



# AVEC SÉRIEUX

Notre première urgence, avant le 30 avril, devra donc être de bâtir le budget de la ville pour 2014. Tout au long du mandat, nous devons gérer les finances avec le plus grand sérieux. Chaque euro dépensé doit être indispensable.



Nos engagements :

**Refuser toute hausse d'impôt, de la municipalité comme de la communauté d'agglomération.** C'est une contrainte indispensable que nous choisissons de nous fixer. Nous refusons la facilité socialiste, qui consiste, en France comme à Auxerre, à dépenser toujours plus en faisant payer plus d'impôts aux classes moyennes.

**Réduire le train de vie de l'hôtel de ville : suppression de l'indemnité du maire ;** réduction du nombre des adjoints ; baisse des charges courantes.

**Aller chercher, à Paris, à Dijon, à Bruxelles, des crédits indispensables pour les investissements utiles à la ville.** La voix d'Auxerre doit être à nouveau entendue au plus haut niveau.

**Gérer la ville de manière transparente.** Auxerre n'est pas la propriété d'un clan. Des règles de prévention des conflits d'intérêts seront respectées par les élus. Les marchés publics seront attribués en toute clarté. L'opposition participera comme titulaire à toutes les commissions d'appels d'offres.

**Concentrer notre action sur des investissements raisonnables,** sans charger la barque : il n'est pas question de faire payer aux contribuables auxerrois des dépenses somptuaires et des travaux pharaoniques. Il faut gérer la ville et la communauté d'agglomération avec sérieux et bon sens.

**Faire confiance aux agents de la ville et de la communauté d'agglomération.** Ils travaillent au service de l'intérêt général. Leurs compétences seront valorisées. Ils méritent d'être mieux encouragés.





## 2 CRÉER DE L'ACTIVITÉ

**Comment offrir aux jeunes un avenir à Auxerre ? Les villes de France sont en compétition. Pour redonner à Auxerre une dynamique, nous faisons un choix stratégique : positionner Auxerre comme une cité active et énergique, à la fois ancrée en Bourgogne et assumant sa proximité avec la métropole de l'Île-de-France. Notre ADN, c'est l'entreprise.**

**Organiser la promotion de notre ville au plus haut niveau.** C'est l'intérêt d'avoir un maire qui soit aussi un député capable d'agir au plan national, de fédérer les acteurs territoriaux (conseil régional, conseil général, communauté d'agglomération, chambres consulaires...) et d'aller mobiliser des investisseurs.

**Faciliter la vie des entreprises existantes, dans l'industrie, les commerces et les services.** La ville et la communauté d'agglomération doivent être concrètement au service des PME qui créent des richesses et des emplois. Il faut faciliter l'accès aux marchés publics et accompagner les projets des entrepreneurs. Nous appuierons les filières innovantes, comme la robotique et le son.

**Développer la formation et l'enseignement supérieur.** Pour mieux accompagner les jeunes Auxerrois vers un métier, nous devons redéfinir notre offre de formation, d'apprentissage et d'enseignement supérieur. Les filières d'enseignement et de recherche doivent être adaptées aux besoins des entreprises d'aujourd'hui et de demain. Le site auxerrois doit monter en puissance.

**Créer des événements pour faire rayonner Auxerre.** Il faut à la fois valoriser notre patrimoine exceptionnel et «faire bouger» Auxerre en créant une actualité culturelle dans plusieurs domaines de grande qualité (gastronomie, oenologie, arts vivants...). Le rayonnement d'Auxerre passe aussi par l'excellence sportive, qui doit être confortée.

**Mieux connecter Auxerre, ville ouverte sur le monde du XXIème siècle.** Toutes nos infrastructures de transport et de communication doivent être développées. Nous nous battons pour que la liaison ferroviaire Auxerre-Paris soit enfin modernisée, dans le cadre du contrat de plan État-région 2014-2020. Nous voulons une ville numérique. Il faut accélérer le déploiement de la fibre optique et installer le wifi public. Cela permettra d'utiliser toutes les ressources d'internet (par exemple : cours d'enseignement supérieur en ligne ; gestion des places de parking par une application accessible par smartphone).



connectée  
richesse patrimoine  
avenir dynamisme  
rayonnement promotion  
**Auxerre**

## AVEC AUDACE

**Relancer l'économie touristique.** Comme capitale du pays de l'Auxerrois en Bourgogne, notre ville ne doit pas être seulement une étape de quelques heures. Pour que les visiteurs viennent à Auxerre, passent plusieurs nuits et consomment, notre ville deviendra le cœur de circuits touristiques mieux construits (avec, par exemple, la véloroute bourguignonne). En liaison avec les territoires environnants, comme Chablis, la Puisaye, Saint-Bris et le Coulangeois, le patrimoine d'Auxerre (vins, vieilles pierres, rivière...) doit être mieux valorisé. Les week-ends doivent être plus animés, notamment le dimanche. Des événements culturels et festifs feront rayonner Auxerre tout au long de l'année. L'e-tourisme sera développé.

**Le centre-ville d'Auxerre appartient à tous les Auxerrois. Il doit redevenir le joyau commercial, patrimonial, culturel, à la fois moteur et vitrine de toute notre ville, faisant la fierté des Auxerrois, attirant les visiteurs et les entrepreneurs.**

Le centre-ville a beaucoup souffert ces dernières années. Le maire sortant a improvisé, à la fin de ses treize années de mandat, un «projet Arquebuse» hasardeux, rejeté par les Auxerrois. Mais il n'y a pas de fatalité. Pour avancer, nous procéderons avec méthode : lors des six premiers mois du mandat, le conseil municipal préparera un **Plan de redynamisation du centre-ville**. Lors d'une vraie concertation, les commerçants et tous les Auxerrois qui le souhaitent seront associés à la définition détaillée des mesures qui seront mises en oeuvre. Plusieurs scénarios seront évalués, au plan juridique et financier.

**Notre démarche, en plusieurs temps :**

- nous multiplierons d'abord les espaces de stationnement et adapterons le plan de circulation,
- nous pourrons ensuite réaménager progressivement la place du Maréchal Leclerc et la place Saint-Pierre. Les places redeviendront un lieu de vie, d'agrément, de rencontres, de spectacle, mettant en valeur notre patrimoine,
- nous arrêterons l'extension artificielle de la zone des Clairions,
- nous favoriserons le maintien et la réinstallation de commerçants au centre-ville, grâce notamment au droit de préemption,
- nous procéderons à la restauration et à l'embellissement du marché de l'Arquebuse,
- nous moderniserons la salle Vaulabelle,
- nous préparerons la transformation du quartier du Batardeau.

**Demain, le cœur de la ville peut battre plus fort ! Agissons.**



## 3 ASSURER LA SÉCURITÉ

À Auxerre comme partout en France, nous subissons le laxisme de Mme Taubira : environ deux tiers des cambrioleurs arrêtés sont relâchés ! Le maire d'Auxerre n'a pas les pouvoirs de l'État mais il a des pouvoirs propres pour améliorer la sécurité. Il faut les utiliser pleinement. Face aux cambriolages et aux agressions dont sont victimes les Auxerrois, il y a urgence à agir.

### Créer une Brigade Municipale de Sécurité (BMS) :

c'est notre première priorité. Sous un commandement opérationnel unique, la BMS regroupera les policiers municipaux et les agents de surveillance de la voie publique. La BMS aura de nouvelles missions : moins de verbalisation des automobilistes, plus de sécurisation des quartiers. Les policiers de la BMS seront plus nombreux, mieux équipés, mieux reconnus. La BMS travaillera en liaison avec des médiateurs à partir des actuels «correspondants de nuit». «Fidélisés» à un quartier comme les gendarmes d'un village, connus par les habitants, les policiers de la BMS effectueront des patrouilles, de jour comme en soirée, au contact direct de la population.



**Apporter une réponse ciblée, précise, immédiate, opérationnelle, à chaque problème de sécurité.** Aucun fait ne doit être caché, oublié, négligé. Comme la loi le permet, le maire assurera une coordination opérationnelle anti-délinquance, avec la préfecture, la police nationale, le parquet, mais aussi les gestionnaires des logements, les intervenants sociaux, les représentants de l'éducation nationale et les structures d'aide aux victimes.

**Procéder, avec bon sens, à certains équipements de sécurisation.** Lorsque des travaux sont réalisés dans une rue, il faut intégrer l'objectif de sécurité. Un meilleur éclairage public est parfois nécessaire. De même, nous sommes favorables à une utilisation ciblée de caméras de vidéoprotection, avec une exploitation effective des images par le centre de supervision : les conseils de quartier seront saisis de propositions en ce sens et le conseil municipal en débattrà.

## PARTOUT ET POUR TOUS



*Lorsque Guillaume Larrivé était directeur de cabinet adjoint du Ministre de l'Intérieur, il a obtenu la construction du nouveau commissariat à Auxerre.*

**Encadrer et encourager les «voisins solidaires et vigilants».** Dans les quartiers pavillonnaires notamment, la loi permet à la préfecture et à la mairie d'agréer des citoyens volontaires et expérimentés. Bien sûr, ils ne feront pas le travail des policiers. Mais ils alerteront la Brigade Municipale de Sécurité de tout fait anormal et suspect. Encadré et défini précisément par la loi et déjà mis en œuvre dans certains départements, ce dispositif a fait ses preuves.

**Informé en toute transparence.** Un «baromètre de la sécurité», recensant tous les faits de délinquance, sera publié régulièrement. Il ne faut rien cacher. Car les Auxerrois ont le droit de savoir ce qui se passe à Auxerre et ont également le droit de contrôler l'action des responsables publics. **Les Auxerrois ont droit à la sécurité, qui est la première de nos libertés.**





## 4 DONNER À TOUS LES AUXERROIS PLUS DE CHANCES DE RÉUSSIR,

**Pour les familles, les Anciens comme les jeunes, de la petite enfance jusqu'au grand âge, notre ville doit offrir tous les services d'une ville chaleureuse, accueillante, solidaire, attentive à chaque personne.**

**Gérer, en urgence, dans l'intérêt des enfants, les contraintes imposées par le gouvernement, qui modifie les rythmes scolaires.**

Comme député, Guillaume Larrivé est hostile à cette réforme absurde, qui n'améliore pas l'éducation de nos enfants et qui coûtera environ 600 000 euros par an à Auxerre.

La réforme a été décidée, sans aucune concertation, par le ministre de l'éducation, qui exige qu'elle soit mise en œuvre dès septembre 2014. L'organisation est censée être préparée depuis septembre 2013 par le maire sortant, qui a lancé le recrutement d'environ 200 personnes pour encadrer, une heure par jour, après les heures de cours, les enfants des écoles. Si cette réforme est maintenue après les élections municipales, nous serons juridiquement obligés de l'appliquer. Avec les enseignants, les parents et les acteurs associatifs, notre équipe devra évaluer et ajuster, en urgence, ce qu'a prévu le maire sortant.



**Faciliter la réussite de nos enfants.** Dès la petite enfance, nous proposerons un soutien à la parentalité, en partenariat avec les acteurs sociaux et de santé. Le réseau des micro-crèches et des assistantes maternelles sera renforcé. Pour que tous les écoliers auxerrois sachent lire et écrire à la fin du CE1, nous développerons des clubs de lecture et créerons l'opération «un livre, un enfant». Nous permettrons aux enfants de développer leurs pratiques sportives et d'accéder aux établissements culturels (festival des petits spectateurs, écoliers au cinéma). Nous reconnaitrons le mérite à l'école, par le biais de bourses de mécènes. En liaison avec le monde de l'entreprise, nous organiserons une meilleure information et orientation des élèves des collèges et des lycées. Nous défendrons toutes les voies de la réussite, générales ou professionnelles.

**Assumer une vraie politique culturelle.** Des assises de la culture, à l'automne, réuniront tous les acteurs de la vie culturelle pour définir ensemble notre agenda culturel 2014-2020. Un «passeport pour la culture» facilitera, notamment pour les jeunes, l'accès au réseau culturel de notre ville : théâtre, Silex,

bibliothèque, musées... Des événements culturels permettront de nous rassembler et de faire rayonner Auxerre. Nous saurons reconnaître et valoriser les agents publics et les associations qui travaillent pour diffuser la culture et la faire aimer, dans tous les quartiers.



## À TOUS LES ÂGES DE LA VIE

**Organiser un parrainage, par des volontaires expérimentés, des jeunes Auxerrois cherchant à travailler.** Nous voulons créer un réseau de parrains bénévoles (cadres, chefs d'entreprise...) capables de faciliter l'insertion professionnelle des jeunes talents, dans tous les quartiers.

**Continuer à encourager le mouvement sportif.** C'est un atout majeur de notre ville : nous bénéficions d'équipements de qualité et d'un grand nombre de clubs très actifs.

- Nous maintiendrons les équipements et nous rénovons ceux qui deviennent vétustes.
- Nous soutiendrons à la fois le sport amateur et la compétition de haut niveau.
- Au cours du mandat, en partenariat avec les autres collectivités et avec l'appui de la réserve parlementaire, nous soutiendrons les investissements sportifs : les vestiaires du stade de rugby, le terrain de football des Hauts d'Auxerre, la reconstruction du gymnase Albert Camus, le bassin en eaux vives pour le canoë-kayak, la rénovation de la salle de gymnastique de la ville.
- Nous dialoguerons avec les responsables de l'AJA Football pour que les équipements du centre de formation puissent bénéficier à des sportifs auxerrois d'autres disciplines.

**Répondre aux attentes de nos Seniors.** Les personnes âgées bénéficieront d'une grande attention. Le foyer Gouré et les associations soutenues par la ville continueront à répondre à leurs attentes de convivialité et de services personnalisés à domicile. Nous accompagnerons le développement d'offres résidentielles adaptées au grand âge.



**Préparer un «contrat municipal de santé».** Président du conseil de surveillance de l'hôpital d'Auxerre, le député-maire se battra pour obtenir les crédits indispensables au bon fonctionnement des différents services hospitaliers et mieux organiser la relation avec le CHU de Dijon. En liaison avec l'équipe de la polyclinique, l'ordre des médecins et les services de l'ARS, nous définirons un contrat municipal de santé, notamment pour accueillir de jeunes professionnels appelés à remplacer les médecins partant à la retraite. Une maison médicale, regroupant plusieurs praticiens, pourra être réalisée.



## 5 PRÉSERVER LA QUALITÉ DE NOTRE CADRE DE VIE,

**Notre ville est à taille humaine : c'est un atout. La qualité de vie d'un «grand village» doit être recherchée et préservée, au quotidien, sur les deux rives de l'Yonne, dans tous les quartiers, comme dans les hameaux de Laborde, de Vaux, de Jonches et des Chesnez.**

**Écouter les habitants de tous les quartiers.** Comme député aujourd'hui et comme député-maire demain, Guillaume Larrivé recevra personnellement les habitants lors des permanences régulières dans les maisons de quartier.

**Protéger notre environnement avec bon sens.** Nous n'avons pas une vision idéologique et partisane de l'écologie. Notre approche est raisonnable, pragmatique, au service des habitants. Concrètement, nous nous efforcerons de :

- fluidifier la circulation, pour éviter les embouteillages, ce qui nécessite d'augmenter les capacités de stationnement au coeur de la ville : la voiture est souvent indispensable, elle n'est évidemment pas notre ennemie,
- aménager des espaces verts (constitués de végétaux pérennes et frugales en eau), lieux de vie et de promenade pour les familles,
- pérenniser la coulée verte,
- travailler sérieusement et de manière transparente sur la question du traitement des déchets, avec la communauté d'agglomération, pour définir enfin une réponse adaptée et durable,
- poursuivre l'approvisionnement des cantines scolaires par des circuits courts, privilégiant les produits frais «bio» des agriculteurs icaunais,
- faciliter la rénovation énergétique des logements en organisant un «guichet unique» pour que les Auxerrois accèdent aux aides nationales et régionales existantes.

**Faire confiance aux conseils de quartiers.** Ils connaissent la vie quotidienne dans les quartiers. Ils doivent être mieux reconnus et mieux consultés. Le député-maire réunira les présidents de conseils de quartiers avant chaque conseil municipal.



## DANS TOUS LES QUARTIERS

**Mettre en oeuvre un programme pluriannuel de rénovation, d'entretien et d'embellissement des rues et des trottoirs,** en liaison avec les conseils de quartiers. La propreté de chaque rue sera assurée. Les travaux seront mieux coordonnés. Dans ce cadre, une meilleure accessibilité pour les personnes à mobilité réduite doit être obtenue.

**Gérer le parc de logements sociaux avec bon sens.** Les logements seront rénovés lorsque c'est nécessaire. Ils seront gérés en toute transparence, pour faciliter la vie des Auxerrois qui en ont besoin. Nous encouragerons l'accès à la propriété : les personnes qui souhaitent devenir propriétaires pourront acheter leur logement à un prix tenant compte des loyers déjà payés.

**Poursuivre le programme de renouvellement urbain** qui a été réalisé à Auxerre depuis les années 2000 à l'initiative du ministre centriste Jean-Louis Borloo, qui soutient aujourd'hui les projets de Guillaume Larrivé pour Auxerre. Il y a une particulière urgence dans le quartier des Rosoirs, pour compléter la rénovation des Brichères, de Sainte Geneviève et de la Rive droite et l'aménagement des espaces publics de Saint Siméon.

**Mener à bien le contournement sud d'Auxerre à une condition :** le plan de financement (120 millions d'euros) ne doit pas peser sur les contribuables auxerrois. Le maire sortant n'a pas, à ce stade, obtenu l'engagement concret des autres partenaires éventuels (État, région, département).

**Revoir le plan de circulation des transports collectifs,** défini par la communauté d'agglomération, afin d'adapter les circuits et les horaires aux besoins des différents quartiers et hameaux. Personne ne doit être délaissé, tous les Auxerrois ont droit à un même niveau de service.

**Respecter l'identité rurale de nos hameaux, en préservant leur équilibre et en améliorant les liaisons avec la ville.**

- **À Vaux,** nous ferons tout pour améliorer la voirie et régler les questions de circulation et de stationnement. Beau village bourguignon au sein de la ville et au bord de la rivière, Vaux sera mieux intégré au circuit touristique que nous souhaitons promouvoir.
- **À Laborde,** il faut définitivement mettre fin au projet de décharge préparé par les adjoints écologistes du maire sortant. Il est nécessaire de relier le hameau au réseau de bus. La voirie de Laborde à Jonches doit être rénovée et sécurisée (problème des chicanes). Une aire de jeux pour les enfants, à proximité de l'école, sera aménagée.
- **À Jonches,** il est nécessaire de travailler sérieusement, avec le ministère des transports, le conseil général et la ville de Monéteau, pour régler effectivement la question du passage à niveau et de la déviation, qui ne doit pas faire l'objet d'une pseudo-annonce électorale. Le problème des inondations doit aussi être traité avec sérieux.
- **Aux Chesnez,** l'identité résidentielle du hameau doit être sauvegardée. Nous accompagnerons les initiatives permettant de mettre en valeur et de préserver «le château de Mademoiselle Guillet». Nous faciliterons et sécuriserons la liaison, à pieds et à vélo, entre les Chesnez et la ville.





# 6 UNE NOUVELLE ÉQUIPE

# POUR FAIRE GAGNER AUXERRE



**Guillaume Larrivé,**  
député de l'Yonne



**Michèle Bourhis,**  
attachée parlementaire



**Jean-Pierre Bosquet,**  
architecte habitat  
et environnement



**Malika Ounes,**  
adjointe au maire,  
directrice de Bourgogne  
Intérim



**Daniel Poulin,**  
paysagiste



**Maryline Saint-Antoin**  
médecin  
libéral



**Julien Jouvét,**  
cadre d'un organisme  
de protection sociale



**Denise Dufour,**  
coiffeuse retraitée



**Stéphane Azamar-Krier,**  
créateur d'entreprise,  
fondateur de  
*L'Horloge Magazine*



**Élisabeth Gérard-  
Billebault,**  
conseillère municipale



**Patrick Tuphe,**  
président  
d'un groupe de PME,  
ancien adjoint aux travaux  
et à l'urbanisme



**Virginie Delorme,**  
présidente  
des Vitrites d'Auxerre



**Jacques Morabito,**  
journaliste,  
professeur de musique



**Stéphanie Dejonghe,**  
cadre d'un organisme  
d'aide à l'emploi



**Léon Deboute,**  
agent comptable



**Élisabeth Chichard,**  
infirmière anesthésiste,  
présidente du conseil  
de quartier des Brichères



**André Milot,**  
président du district  
de l'Yonne de football



**Isabelle Joaquina,**  
conseillère municipale,  
directrice de Renouer



**Sébastien Dolozilek,**  
cadre d'un organisme  
de logement social



**Laurence Rauline,**  
professeur de français



**Jacques Coreau,**  
salarié d'une coopérative  
agricole, président  
du conseil de quartier  
de Saint Siméon



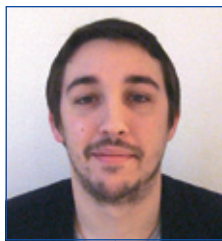
**Jessica Peuch,**  
responsable  
d'un magasin



**Andréa Passarotto,**  
étudiant en droit,  
gendarme de réserve



**Catherine Japiot,**  
professeur  
de l'enseignement  
catholique



**Edmond Perquis,**  
dirigeant  
d'association



**Céline Bahr,**  
étudiante  
à Sciences Po



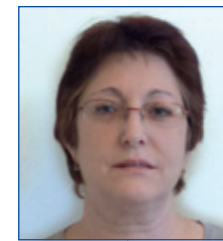
**Joël Loubert,**  
ex-président  
directeur général  
d'un groupe de presse



**Dominique Mary,**  
conseillère municipale,  
présidente  
de l'association Passerelle



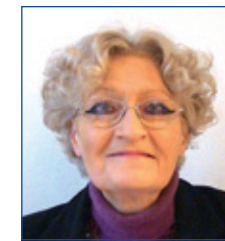
**Jean-Guy Bègue,**  
président de l'association  
des anciens élèves  
du lycée Jacques-Amyot



**Marie-Claude Moreau,**  
présidente de l'association  
Envol Rive droite



**Alain Lafleur des Pois,**  
directeur  
d'entreprise



**Bernadette Pauline  
Massenot,**  
inspecteur pédagogique  
régional de lettres



**Thierry Gabreau,**  
médecin  
hospitalier



**Amandine Brillouet,**  
avocate  
au barreau d'Auxerre



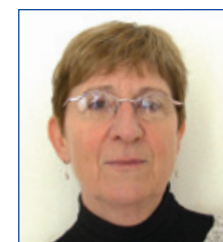
**Souleymane Kone,**  
cadre  
à la préfecture



**Valérie Leuger-Dorange**  
attachée  
de presse



**Jean-Louis Ménétrier,**  
responsable  
de la Croix-Rouge  
de l'Auxerrois



**Josiane Maillat,**  
ancienne conseillère  
municipale



**Maurice Bardonneau,**  
président de l'amicale  
des anciens de l'AJA



Les Auxerrois appelés à devenir maire délégué de Vaux et adjoints spéciaux de Laborde, de Jonches et des Chesnez seront présentés lors des réunions publiques organisées dans chacun des hameaux.





Comme député-maire,  
je veux servir Auxerre  
et non pas me servir.

**Guillaume Larrivé a choisi de vivre à Auxerre, où sa famille est enracinée depuis plusieurs générations. Petit-fils et fils de militaire, baptisé à l'église Saint-Eusèbe, il a vécu dans de nombreuses villes de garnisons avant de revenir habiter à Auxerre après ses études.**

Il a aujourd'hui 37 ans. Pendant dix ans, il a exercé d'importantes responsabilités, au cœur de l'Etat, comme membre du Conseil d'Etat, directeur de cabinet adjoint du ministre du travail et du ministre de l'intérieur, conseiller du Président de la République. Cette expérience exigeante a renforcé son sens de l'Etat, sa capacité de direction d'une équipe et son aptitude à prendre des décisions au service de l'intérêt général, y compris en situation de crise. Avocat, diplômé d'une école de commerce, il connaît aussi le monde de l'entreprise et partage ses valeurs : le sens du travail, l'effort, le mérite, les résultats.

Il a choisi de s'engager dans la vie publique, au service des habitants de l'Yonne. Député depuis 2012, il a pris le relais de Jean-Pierre Soisson à l'Assemblée nationale. Il est considéré comme un des parlementaires les plus actifs de France, classé 6ème sur 577 par le magazine L'Expansion.

Il veut et peut à la fois diriger la mairie et défendre notre ville au plan national, pour tirer Auxerre vers le haut.

**Au service des Auxerrois, il prend l'engagement de ne percevoir aucune indemnité au titre du mandat de maire : comme député-maire, il refusera tout cumul d'indemnité et ne gagnera donc pas un euro de plus qu'aujourd'hui.**

**Guillaume Larrivé veut servir Auxerre et non pas se servir.**



**UNION POUR AUXERRE**  
UMP - UDI - Société civile

**POUR SUIVRE LA CAMPAGNE ET Y PARTICIPER :**  [facebook.com/guillaumelarrive](https://facebook.com/guillaumelarrive)  
 [@allezauxerre](https://twitter.com/allezauxerre) • E-mail : [equipe@allezauxerre.fr](mailto:equipe@allezauxerre.fr) • Tél. : 03 86 32 28 57  
Venez découvrir notre nouvelle vitrine, au cœur de la ville, au 36, rue du Temple.